



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLIZABETH-DE-WARWICK

#### PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, tenue le mercredi 03 juillet 2024 au 243 Principale à Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Madame le maire Claire Rioux préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

- Jeannot Pelletier
- Jessika Boisvert
- Jean-Daniel Lavertu
- André Bougie
- Jean-Baptiste Rondeau

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier par intérim est également présent.

---

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum.

MADAME LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 19H00

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

##### 24-07-2830

L'ordre du jour, préparé par le Directeur général et greffier-trésorier par intérim, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de Madame Jessika Boisvert, appuyée par Monsieur André Bougie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec le retrait des points suivants : 5.3 et 6.1 .

#### 3. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

##### 24-07-2831

**ATTENDU QU'**une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Sainte-Élizabeth-de-Warwick tenue le 04 juin 2024 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M. Jean-Baptiste Rondeau, appuyé par M. Jeannot Pelletier, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier par intérim soit dispensé de donner lecture du procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

### 4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

### 5. ADMINISTRATION ET FINANCES

#### 24-07-2832

#### 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUN 2024

Comptes à payer 27 318,79 \$

**ATTENDU** que les élus ont étudié attentivement les détails des dépenses et transmis les questions au Directeur général avant le vendredi précédant la séance et que ce dernier a répondu à leurs questions de façon satisfaisante;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. André Bougie, appuyé par M. Jean-Baptiste Rondeau,  
Il est résolu,

**QUE** le rapport détaillé des dépenses pour le mois de juin 2024, soumis par le Directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

#### 24-07-2833

#### 5.2 ENTENTE À INTERVENIR POUR UN SERVICE DE DIRECTION GÉNÉRALE ET DE COMPTABILITÉ AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT- FÉLIX-DE-KINGSEY (COOPÉRATION INTERMUNICIPALE)

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick désire utiliser les services de Direction générale et de comptabilité de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

**ATTENDU QUE** l'entente est d'une durée temporaire.

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accepte de rendre service à la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick le temps que celle-ci se trouve une Direction générale.

**ATTENDU QUE** les Municipalités désirent mettre en place une coopération intermunicipale financièrement viable afin de partager les ressources;

**ATTENDU QUE** les Municipalités désirent conclure une entente intermunicipale conformément aux articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) afin de prévoir les termes, conditions et modalités de leur entente relativement au partage des services qui seront rendus par les ressources en comptabilité et de Direction générale;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de Mme Jessika Boisvert et appuyée par M. Jean-Daniel Lavertu, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la signature du protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et d'autoriser Madame le maire à signer pour et au nom de la Municipalité les documents à cet effet.

Une Copie de l'entente a été remise au conseil avant la séance.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

### **24-07-2834**

5.3 OFFRE DE SERVICE REÇUE DE LA FIRME UNNO POUR LE SERVICE ET LE SUPPORT INFORMATIQUE DE LA MUNICIPALITÉ

Sujet retiré lors de l'Adoption de l'ordre du jour.

### **6. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE**

### **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

#### **24-07-2835**

8.1 AVIS DE MOTION À ÊTRE DONNÉ D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION SUR UN IMMEUBLE ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 454

À la suite d'un rapport de M. Alexandre Côté, greffier, le conseiller M. André Bougie donne avis qu'à une prochaine séance de ce Conseil il sera proposé l'adoption d'un règlement concernant l'exercice du droit de préemption sur un immeuble et dépôt du projet de règlement numéro 454.

Le projet de règlement est disponible au bureau du greffier pendant les heures d'ouverture.

### **9. LOISIRS ET CULTURE**

### **10. SUIVI DE DOSSIERS/INTERVENTION DES ÉLUS**

### **11. VARIA ET AFFAIRES NOUVELLES**

### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle MM. Daniel Bernier et Pierre-Paul Leblanc formulent diverses questions et reçoivent une réponse de la part de Madame le maire, Claire Rioux.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE OU AJOURNEMENT

**24-07-2836**

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;  
**EN CONSÉQUENCE,**  
il est proposé par le conseiller M. Jean-Daniel Lavertu  
et résolu,

**QUE** la séance soit levée à 19h18

Adoptée à l'unanimité des conseillers

\_\_\_\_\_  
Madame Claire Rioux  
Maire

\_\_\_\_\_  
Alexandre Côté  
Directeur général et greffier-  
trésorier

